



PROGRAMME DE FORMATION

● Intitulé officiel de la formation : ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE

- Validation prévue : C.A.P
- Service de validation : Education Nationale
- Mode de validation : Epreuves ponctuelles
- Dates prévisionnelles des épreuves : Mai - Juin
- Horaires : Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h00 – 16h30

- Durée totale de l'action : 1190h dont
 - 630h de formation technique
 - 560h de stage en entreprise

OBJECTIFS :

- ⊕ Préparer et présenter les participants aux épreuves du CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE et de les doter des premières capacités professionnelles nécessaires à l'exercice du métier visé.

PUBLIC VISE :

- ⊕ Salariés et demandeurs d'emploi au projet confirmé dans le métier de la petite enfance

PRE-REQUIS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Le stage s'adresse à des personnes ayant le niveau 3^{ème} ou équivalent en formation générale et qui ont un projet professionnel confirmé pour préparer un CAP Accompagnement éducatif petite enfance.

CONDITIONS D'ADMISSION et MODALITES D'INSCRIPTION

- ⊕ Réussir l'entretien et les tests de sélection
- ⊕ Bonne santé, Souplesse dorsale, Bonne vision et bon odorat,
- ⊕ Aptitude au travail debout prolongé,
- ⊕ Sur rendez vous

MOYENS PEDAGOGIQUES ET ENGAGEMENTS

- ⊕ Pouponnière
- ⊕ Salle de jeux
- ⊕ Salle multimédia pour la recherche action
- ⊕ Salle multimédia pour la recherche action avec un poste individuel,
- ⊕ Salles de cours pour les formations générales conformes selon les normes de l'E.N.
- ⊕ Centre de ressources et de documentation au service des formations,
- ⊕ Equipe de formateurs qualifiés, expérimentés et spécialistes dans la préparation au CAP,
- ⊕ Individualisation des parcours de formation,
- ⊕ Accompagnement individuel pour la recherche de stage et/ou d'emploi,
- ⊕ Suivi personnalisé pendant la formation
- ⊕ Enquête satisfaction

METHODE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique d'IFE-BAT pratique la pédagogie par objectif associée au principe de l'alternance entre la théorie, la pratique et la formation professionnelle en entreprise. Ainsi, les chargés de formation découpent les contenus pédagogiques par modules et objectifs opérationnels et déterminent une progression qui vérifie progressivement les acquisitions des stagiaires. Il s'agit de la pédagogie en spirale qui reprend en résumé, les cours précédents et enchaîne avec le nouveau thème prévu. Ainsi le parcours de formation se construit étape par étape, en constante relation avec les objectifs envisagés dans le parcours de formation.

Nous pratiquons la pédagogie mixte. La formation se déroule en groupe (cours théoriques collectifs) et en individuel (ateliers de formation) et observe une alternance entre les cours en salle, les apprentissages dans les ateliers techniques et le travail en entreprise. Cette alternance permet aux stagiaires de donner du sens aux apprentissages théoriques et aux formateurs, de mesurer en permanence, la progression des stagiaires et l'écart qui les sépare du niveau recherché pour réussir les épreuves de la validation préparée.

Outre l'individualisation/différenciation de la démarche pédagogique et des prescriptions, le suivi pédagogique des stagiaires est individualisé. Au démarrage de la formation, chaque stagiaire est reçu en entretien par son formateur référent. L'objectif de cette rencontre est de permettre à l'intéressé de prendre connaissance des principes de déroulement des ateliers et des modules de formation.

Cet entretien constitue pour l'équipe pédagogique l'occasion de mesurer, outre le parcours antérieur et les centres d'intérêt, les contraintes dans lesquelles évolue le stagiaire, les difficultés particulières et enfin le degré le plus ou moins grand d'écart entre la représentation du stagiaire et la réalité de ses besoins. De plus, au cours de leur formation, les stagiaires sont reçus individuellement par leur formateur référent et ce dans l'objectif d'apprécier leur évolution dans le dispositif et d'anticiper les éventuelles difficultés qu'ils pourront rencontrer.

Les contenus pédagogiques et la durée des modules de formation sont également individualisés. L'évaluation initiale, puisqu'elle tient compte de la formation initiale et professionnelle du stagiaire, précise dans le contrat de formation, les besoins actuels de formation du stagiaire pour se qualifier dans le métier visé et obtenir la certification visée. Ce principe va à l'encontre de la pédagogie uniforme qui dispense la même leçon, les mêmes exercices pour tous, au même moment.

De plus, grâce à cette modularisation de la formation, l'équipe pédagogique, dispense les contenus de formation en fonction des besoins et du rythme d'apprentissage des stagiaires. A cet effet, la durée des modules de formation est déterminée en fonction des besoins de formation de chaque stagiaire et non de façon linéaire et uniforme. A titre d'exemple, certains stagiaires feront plus d'atelier pratique ou d'enseignement technologie et moins ou pas du tout de remise à niveau. La démarche inverse est valable également.

En résumé, le principe pédagogique appliqué par les formateurs qui se rapproche fortement du principe de différenciation pédagogique, permet la prise en compte des individualités dans une démarche collective. La gestion de cette pédagogie repose essentiellement sur l'expérience et le savoir faire capitalisés par l'équipe pédagogique dans l'organisation et la conduite des parcours qualifiants.

CONTENUS DETAILLES :

⊕ **630** heures de formation seront consacrées à l'enseignement général et professionnel. Elles comprendront outre l'exercice des différentes tâches du métier, l'apprentissage des règles de sécurité et d'hygiène et **560** heures de stages professionnels en entreprise.

Enseignement général :

UG1 : Français et communication appliquée au secteur de la petite enfance

UG1-1 : Histoire - Géographie

UG2 : Mathématiques - Sciences

Enseignement professionnel :

UP1 : Prise en charge de l'enfant à domicile et en institution (Crèche, halte-garderie, écoles maternelles, Pouponnières et centres de vacances)

UP2 : Accompagnement éducatif de l'enfant

UP2.1 : Prévention Santé Environnement

UP2.2 : Sauvetage Secourisme au Travail (SST)

UP3 : Techniques de services à l'utilisateur

-Connaissance du cadre juridique et institutionnel de l'enfant

-Biologie générale et appliquée

-Sciences médico-sociales

-Nutrition et alimentation

-Connaissance de l'espace de vie

-Connaissance des activités de jeux et de loisirs

-Faire face aux situations d'urgence.

-Connaissance des soins d'hygiène corporelle

Stages d'application en entreprise

Le métier de la petite enfance

En tant que titulaire du Cap Petite Enfance, vous aiderez les enfants à bien grandir et à évoluer au travers des différentes activités d'éveil et de jeux. Vous serez amené à les assister dans la prise des repas, à leur fournir des soins et à leur apprendre l'autonomie. Vous contribuez ainsi à leur éducation.

Il s'agit d'un métier passionnant et votre rôle est essentiel tant dans le développement affectif de l'enfant qu'intellectuel. Par ailleurs, les besoins en personnel qualifié dans le secteur de la petite enfance ne cessent de croître en raison de la généralisation du travail de la femme, du taux de natalité élevé et des nombreux départs en retraite. Ce secteur offre de belles perspectives d'emploi. En tant que titulaire du CAP Petite Enfance vous pourrez intégrer diverses structures d'accueil :

En structures collectives	En milieu familial
Crèche collective	à votre domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) sous réserve d'être agréé
Halte-garderie	au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile)
Garderie périscolaire	
Centre de loisirs sans hébergement	
Centre de vacances collectif d'enfants	
et tout établissement d'accueil des jeunes enfants	

Enfin, après l'obtention de votre CAP Petite enfance, deux options s'offrent à vous. Comme la formation ouvre immédiatement sur l'emploi, vous pouvez décider de vous insérer directement dans la vie professionnelle.

Si par contre vous souhaitez poursuivre vos études, vous le pouvez puisque le Cap Petite enfance donne accès directement au **concours d'Atsem** (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles). Vous pourrez également envisager de passer le concours d'entrée en école d'**Auxiliaire de Puériculture** ou le concours d'**Educateur de Jeunes Enfants** (après 3 années d'expérience professionnelle).

CONTENUS PEDAGOGIQUES :

LES MATIERES GENERALES

Il s'agit non seulement de mettre en œuvre les contenus relatifs au module (**Expression et compréhension écrite**), mais aussi de veiller à l'assimilation des connaissances nécessaires à la maîtrise des contacts sociaux, à l'assimilation des contenus techniques de la formation spécifiques au métier, à la compréhension et à l'application des consignes de travail, au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

En lien avec les autres enseignements généraux et avec les enseignements professionnels, le module d'expression française contribue à l'acquisition d'une culture commune. Il répond à trois finalités, qui structurent le programme de formation :

- **Se construire** : l'un des objectifs de l'enseignement du français est d'aider les stagiaires à se construire, ou pour certains à se reconstruire, en favorisant une réflexion sur leur identité, leur devenir social et sur leur histoire scolaire et professionnelle. Cette réflexion se fonde tant sur la pratique raisonnée de la langue, qui permet tout à la fois de se dire et de mettre son expérience à distance, que sur la lecture de toutes les formes d'expression, en particulier les textes et les images,
- **S'insérer dans le groupe des pairs** : la construction de soi passe par le rapport avec les autres. C'est pourquoi sont privilégiées les approches qui permettent aux stagiaires de comprendre la nature des relations qu'ils entretiennent avec les autres, en organisant des situations de communication qui leur permette de s'inscrire dans des relations harmonieuses,
- **S'insérer dans l'univers professionnel** : les stagiaires sont engagés dans une formation professionnelle qui doit les conduire à brève échéance à s'insérer dans le monde du travail avec un nouveau métier. Qu'il s'agisse d'une réflexion sur l'usage professionnel du langage, des discours d'entreprise ou de la culture du métier visé, le formateur de français donne aux stagiaires l'occasion de formaliser et d'échanger les expériences en recourant à l'étude de documents professionnels et à la production de comptes rendus oraux et écrits,

A) L'EXPRESSION ET LA COMPREHENSION ECRITES

Cette dimension de la maîtrise de la langue française consolide et complète les compétences linguistiques acquises à l'oral. Il s'agit de :

- ✚ Développer l'autonomie dans les écrits administratifs et professionnels,
- ✚ Maîtriser les règles de l'orthographe,
- ✚ Maîtriser la syntaxe et la ponctuation,
- ✚ Repérer les éléments constitutifs de la phrase,
- ✚ Employer un lexique d'usage courant et technique,
- ✚ Rédiger des phrases courtes et compréhensibles,
- ✚ Acquérir les compétences nécessaires à la rédaction d'un texte courant et simple,

- ✚ Acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'un résumé ou d'un rapport de chantier,
- ✚ Maîtriser l'expression et la rédaction d'un résumé de texte,
- ✚ Rédiger un texte sur un thème libre ou imposé,
- ✚ Etudier des rapports de chantier, de documents techniques,
- ✚ Réaliser des fiches descriptives des travaux à réaliser, bons de commande de matériaux, élaboration de devis.

Chaque point grammatical fait l'objet d'un dossier. Les difficultés sont traitées pas à pas, en faisant constamment appel à la réflexion des stagiaires tout en tenant compte du rythme d'apprentissage et en respectant les étapes suivantes :

- ✚ Phase d'observation active : découverte de la règle,
- ✚ Vérification des acquisitions,
- ✚ Pratique guidée d'exercices variés à difficulté croissante,
- ✚ Production libre,
- ✚ Consolidation et mémorisation d'un vocabulaire varié.

A-a) LA LECTURE DE TEXTES (Cet aspect se combine avec l'apprentissage de l'écrit)

- ✚ Lire avec aisance et comprendre un texte actuel (documents d'usage courant)
- ✚ Travail d'accès au sens en lecture silencieuse à partir de textes rattachés aux thèmes abordés
- ✚ Recherche pertinente d'informations (annuaires, dossier, texte...)
- ✚ Lecture à haute voix en fonction du message

A-b) LA SYNTAXE

Le travail grammatical intervient tout au long de la formation. Il s'agit d'entraîner les stagiaires à la construction grammaticale et à ses utilisations à l'écrit et à l'oral. En ce sens, le projet pédagogique prévoit d'aborder à partir des textes écrits, les aspects suivants :

- ✚ Connaître les règles de base de la grammaire :
- ✚ Les temps et leurs concordances (Présent, Passé, futur)
- ✚ Les accords, Les pronoms personnels,
- ✚ Les conjugaisons,
- ✚ Les adverbes, Les articulateurs logiques.

B) LES MATHEMATIQUES

Le formateur de mathématiques a le souci de dispenser une formation motivante et concrète qui suscite des questions et propose des réponses sur des sujets tant de la vie courante que professionnelle.

Le module de mathématiques a pour objectifs l'acquisition de connaissances de base et le développement des capacités suivantes :

- ✚ Formuler une question et analyser les informations sous-jacentes,
- ✚ Argumenter avec précision,
- ✚ Appliquer des techniques (de calcul, de raisonnement, de construction) avec rigueur,
- ✚ Analyser la cohérence des résultats, notamment par la vérification d'ordre de grandeur,
- ✚ Rendre compte à l'oral ou à l'écrit des résultats obtenus.

En mathématiques le contenu pédagogique est composé de connaissances spécifiques au secteur professionnel visé. Peu de connaissances nouvelles sont proposées en mathématiques : la plupart d'entre elles ont été vues au collège.

Néanmoins, il ne s'agit pas pour autant de révisions, le formateur utilise le support de situations empruntées aux autres modules professionnels ou issues de la vie courante pour faciliter la compréhension et la maîtrise de concepts et en montrer l'efficacité.

Les possibilités offertes par l'informatique d'expérimenter sur des nombres et des figures apportent de nouvelles motivations en mathématiques : des logiciels spécifiques pourront aider à surmonter certains obstacles rencontrés par les stagiaires. Le module de mathématiques est centré sur les connaissances suivantes :

B-1) LA PROPORTIONNALITE

- ✚ La notion de rapport et les proportions,
- ✚ La règle de la quatrième proportionnelle,
- ✚ La moyenne proportionnelle et suites de rapports égaux,
- ✚ Les grandeurs proportionnelles,
- ✚ Les partages proportionnels,

B-2) LES POURCENTAGES

- ✚ La valeur d'un pourcentage,
- ✚ Le calcul d'un pourcentage direct,
- ✚ Les applications courantes : augmentation/Remise, Fiche de paie ; Impôt sur le revenu ; établir un budget ; établir une facture (calcul de la TVA, prix H.T. et T.T.C.).

B-3) LES FRACTIONS

- ✚ La lecture des fractions,
- ✚ La représentation des fractions,
- ✚ Le calcul de fraction d'une grandeur

B-4) LES UNITES DE MESURE

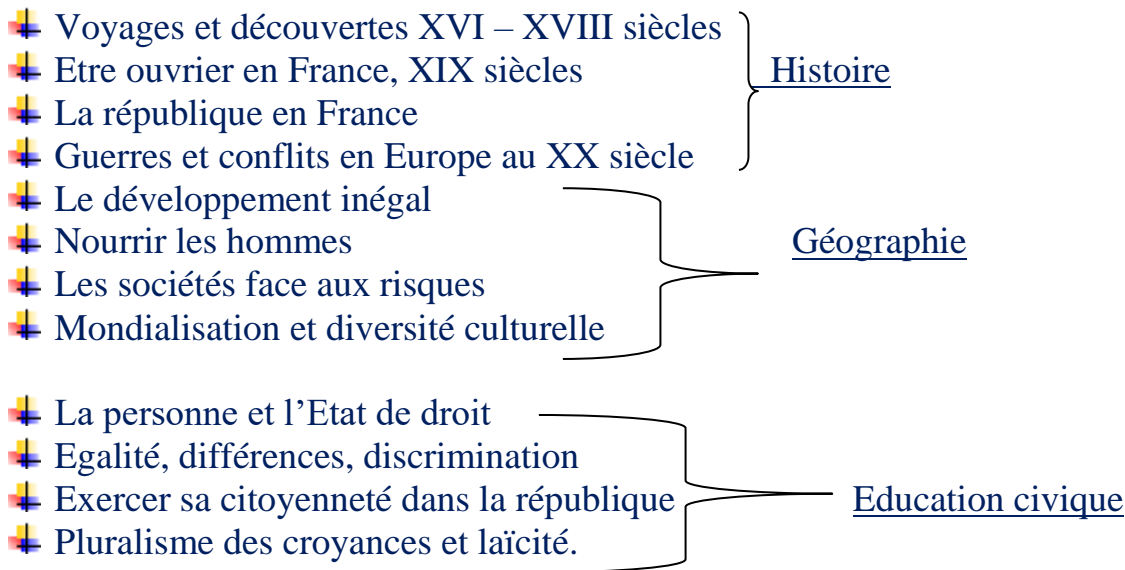
- ✚ Les mesures des longueurs (multiples et sous multiples du mètre),
- ✚ Les mesures des poids (multiples et sous multiples du gramme)
- ✚ Les mesures des capacités (multiples et sous multiples du litre)

B-5) LES CONVERSIONS

- ✚ Les tableaux de conversions,
- ✚ Les conversions des unités les plus usitées

HISTOIRE – GEOGRAPHIE – EDUCATION CIVIQUE

Il s'agit de construire deux dossiers : un en histoire et un autre en géographie. Les cours porteront sur :



PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT / LEGISLATION DU TRAVAIL

L'enseignement de la vie sociale et professionnelle participe aux apprentissages de la vie afin de former un individu responsable. Il contribue à préserver et à améliorer la qualité de vie en permettant au stagiaire de développer des capacités d'adaptation au milieu professionnel, notamment lors des périodes professionnelles en entreprise, et dans le cadre de sa vie quotidienne.

Le contenu du module PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT s'articule autour des thèmes suivants :

■ L'individu et sa santé

- ✚ Les rythmes biologiques et le sommeil
- ✚ L'importance de l'alimentation
- ✚ L'activité physique et ses bienfaits
- ✚ Les conduites addictives
- ✚ Les infections sexuellement transmissibles
- ✚ La contraception

■ L'individu dans ses actes de consommation

- ✚ Le budget et l'épargne
- ✚ Les risques du crédit
- ✚ Les circuits de distribution
- ✚ Les contrats et les assurances
- ✚ Les critères de choix d'un produit
- ✚ L'information et la protection du consommateur
- ✚ La sécurité sanitaire du consommateur

■ L'individu dans son parcours de formation

- ✚ La formation initiale
- ✚ La formation continue et la validation de l'expérience
- ✚ La recherche d'emploi

Pour organiser son enseignement, le formateur choisit des situations d'apprentissage qui permettent au stagiaire d'acquérir des connaissances sur les droits et devoirs au travail, les risques professionnels, la santé et l'hygiène de vie, la protection de l'environnement.

Il s'efforce aussi, en proposant des activités autour de « situations-problèmes » liées à la vie quotidienne et professionnelle, d'aider le stagiaire à effectuer des choix raisonnés en matière de consommation (gestion d'un budget, choix pertinents en matière d'achats et d'utilisation de services, ...).

Ce module de formation entend travailler également, la réglementation du travail en France et abordera le thème :

■ L'individu dans son environnement professionnel

- ✚ La législation du travail
- ✚ Les contrats de travail
- ✚ La rémunération
- ✚ Les représentants du personnel
- ✚ Les discriminations au travail
- ✚ Les risques professionnels
- ✚ Les accidents du travail et les maladies professionnelles
- ✚ Les risques liés à l'activité physique, au bruit et aux poussières
- ✚ Les risques chimiques, mécaniques, électriques, incendie, poussière
- ✚ Les gestes du premier secours
- ✚ Les déchets et l'environnement

Ce module constitue une initiation à la réglementation du travail et n'exposera pas dans les détails, toute la complexité de la législation du travail. La seule référence est le code du travail.

LES MATIERES PROFESSIONNELLES

EPI • Accompagner le développement du jeune enfant

CompétenceT1 : Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte.

- Le cadre politique et administratif de la France
- La protection sociale de la famille
- La protection sanitaire de la famille et de l'enfant
- La protection de l'enfance en danger..
- Le statut juridique de l'enfant et de la famille
- Les modes d'accueil du jeune enfant
- Les personnels des établissements et services d'accueil du jeune enfant
- L'école maternelle
- Le cadre réglementaire : chartes, lois, règlements
- Les différents projets
- La législation en faveur des personnes handicapées
- La prévention des risques professionnels

Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant

- Les facteurs de développement et les besoins de l'enfant
- Le développement somatique de l'enfant
- Le développement sensori-moteur de l'enfant
- Le développement affectif, social et intellectuel de l'enfant
- Les sphères du développement de l'enfant
- L'organisation du corps humain
- L'organisation de l'appareil locomoteur
- La croissance et l'hygiène de l'appareil locomoteur
- La circulation sanguine
- L'appareil respiratoire
- L'appareil urinaire
- L'appareil digestif du nourrisson et du jeune enfant
- La peau
- L'organisation du système nerveux
- L'activité sensorielle : la vue et l'ouïe
- Le handicap

Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention

- Qualité de vie dans le logement
- L'environnement de l'enfant en collectivités
- Matériels et produits liés aux activités de jeux et de loisirs.
- Matériels et produits liés aux soins, au confort
- Produits et matériels d'entretien des locaux et équipements
- Les produits d'entretien et le développement durable

Compétence T2 Adopter une posture professionnelle adaptée

Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

- Les droits de l'enfant
- L'évolution de la famille
- Les stéréotypes de genre
- Le principe de laïcité
- Les notions et repères d'éthique et de déontologie
- Les responsabilités civile et pénale

Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail

- Les principaux risques du secteur d'activité
- Les accidents du travail et maladies
- Le domaine de l'ergonomie
- La manutention manuelle
- La présentation des risques liés à

- La prévention des risques liés à l'activité
- Rangement des produits
- Les contaminations par des
- Les maladies
- La tenue professionnelle
- Le lavage des mains
- Les équipements de protection individuelle
- Évaluation, auto-évaluation et analyse des pratiques

Compétence RCI : mettre en Œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

- Les différents espaces de jeu et de détente pour l'enfant
- Les conditions favorisant l'émergence d'activités libres et spontanées

Compétence RC2 : mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

—B Préparer et animer l'activité d'éveil

- Préparer les matériaux, matériels et locaux
- Les papiers et cartons
- La peinture
- La pâte à sel
- Les déguisements
- Les contes et les récits .
- Les comptines et le chant
- L'expression corporelle
- Les jeux individuels
- Les jeux de groupes
- L'animation
- La communication.
- La gestion du groupe

Compétence RC3 : réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages. Objectif/ Dispenser des soins liés à : l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant ; l'alimentation ; l'élimination ; au sommeil

- Notions de pédagogie active
- Le portage, l'installation et la mobilisation de l'enfant
- L'habillage et le déshabillage de l'enfant
- La toilette du visage du nourrisson
- La toilette du visage et des mains du jeune enfant
- Le change du nourrisson
- L'apprentissage de la propreté
- Les soins liés à l'acquisition et au maintien de la continence
- Les conditions favorables à l'endormissement et au réveil

- La réfection du lit non occupé
- La mort inattendue du nourrisson
- La préparation d'un biberon et l'alimentation lactée
- Donner le biberon .
- Assurer la prise de repas du jeune enfant
- La distribution des repas, l'aide à l'hydratation régulière
- L'entretien des espaces spécifiques aux soins

Compétence RC4 : appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

—F Repérer des signes d'altération de la santé et du comportement : maladie, malaise, maltraitance

- Notions de bienveillance et de maltraitance
- L'hyperthermie
- Les transmissions
-

Participer à l'application des protocoles d'urgence

- Recueil des informations préoccupantes
- Prévention et secours civiques de niveau
- Repérer les signes de détresse et intervenir
- Les autres gestes pour les accidents courants
- Le projet d'accueil individualisé

EP2 • Exercer son activité en accueil collectif

Compétence T3 : établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

Communiquer avec l'enfant de manière appropriée, participer à l'acquisition du langage

- Processus de séparation et de socialisation
- La stimulation de la communication
- Le développement du langage

Compétence T4 : coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

—B (Objectif : Adapter sa communication avec la famille en fonction du projet du lieu d'accueil

- Les situations de communication professionnelle
- Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Les formes et les outils de communication professionnelle

Compétence RSI : assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

—F Installer et remettre en état un espace destiné à une activité pédagogique ; participer à la réalisation d'une activité pédagogique

- Le projet d'école ou projet pédagogique
- Le plan personnalisé de scolarisation (PPS)
- La double hiérarchie en école maternelle
- Le projet éducatif territorial (PEDT).
- Le temps scolaire et périscolaire
- Participer à la sécurisation des récréations et des sorties pédagogique
- Les mesures de sécurité dans les écoles maternelles
- La règlementation lors des sorties scolaires

Compétence RS2 : assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

—F Mettre en oeuvre les techniques de dépoussiérage, lavage, séchage et de décontamination des locaux collectifs et des équipements ; participer à l'entretien des locaux pendant les vacances scolaires

- Produits et matériels d'entretien des locaux et des équipements
- Techniques de dépoussiérage des sols : le balayage humide
- Techniques de lavage manuel des sols et des surfaces
- Techniques de lavage manuel de la vaisselle
- Techniques de décontamination des locaux et des équipements
- Techniques de stérilisation et de désinfection des matériels
- Techniques d'entretien du linge
- Le repassage
- Préparation à l'épreuve EP2

EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

Compétence T5 : organiser son action

—B Objectif : Élaborer le plan de travail, planifier ses activités de travail ; s'adapter à une situation imprévue

- Les outils de planification
- Suivre l'état des stocks
- Les outils de gestion des stocks
- Identifier les attentes des parents ; présenter le projet d'accueil ; élaborer le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil
- Le projet d'accueil
- La procédure d'agrément
- Le contrat travail et ses annexes
- Les conventions collectives et l'assurance responsabilité civile

Compétence RS4 : assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

—B Mettre en oeuvre les techniques de dépoussiérage, nettoyage, bionettoyage, séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant

- Les symboles de danger des produits d'entretien
- Les appareils et équipements au domicile
- Techniques d'entretien des appareils ménagers

Compétence RS5 : élaborer des repas / Concevoir des repas

- Les aliments
- Les besoins nutritionnels et l'équilibre alimentaire
- L'alimentation de l'enfant de 0 à 6 ans
- Comportements et habitudes alimentaires
- Prévention des risques microbiologiques et toxicologiques
- Les produits alimentaires?
- Les allergies alimentaires et intolérances alimentaires
- Les régimes alimentaires

Préparer des repas en milieu familial

- Des outils pour les techniques culinaires.
- Préparer des légumes et des fruits frais
- La cuisson dans un liquide
- La cuisson à la vapeur
- Grillades, rôtis, sautés
- La pâte à crêpe
- La pâte brisée
- La pâte levée à la levure chimique

Servir un repas en milieu familial

- Fonction sociale des repas et conditions de prise des repas
- Maintien, remise en température et gestion des restes

Préparation à l'épreuve EP3

STAGES PRATIQUES EN ENTREPRISE

L'alternance en entreprise se décomposera en deux séquences :

- ✚ Une première période en entreprise doit permettre une immersion en situation professionnelle afin d'identifier et de comprendre les difficultés des tâches à effectuer dans le cadre du poste de travail visé
- ✚ Une deuxième période au cours de laquelle, le stagiaire pourra évaluer, appliquer et compléter les connaissances acquises en centre et faire valoir ses compétences. Elle permettra également d'expérimenter les conditions d'exercice du métier, d'apprendre à respecter les normes de la profession, les règles de sécurité et d'hygiène et à utiliser et ranger son outillage. Cette séquence permet également de finaliser les apprentissages et d'acquérir de la rapidité dans l'exécution des tâches.

Ces stages d'application en entreprise, feront l'objet d'un protocole tripartite (convention de stage) et d'un projet validé avec l'entreprise arrêtant des tâches précises à confier aux stagiaires. Pendant toute la durée de leurs stages en entreprise les stagiaires seront suivis et

épaulés par un tuteur au sein de l'entreprise et par le responsable du placement et du suivi en entreprise du centre de formation.

Au cours du suivi en entreprise, le chargé des relations avec les entreprises évalue avec les employeurs, l'évolution des stagiaires dans l'exercice du métier, le degré de satisfaction des employeurs et les possibilités d'embauche au terme de la formation.

Les outils de suivi des périodes d'application en entreprise sont :

- ✚ La grille d'évaluation du stagiaire remplie par le tuteur en entreprise,
- ✚ Le rapport de stage rempli par le stagiaire,
- ✚ Les rapports de visites du chargé des relations avec les entreprises.

Nom du signataire : Anne-Cécile PEUQUET, Chargée Développement

Cachet et signature

